

Réunion du 30 novembre 2015

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Martine JUNG, Monsieur Serge OEHLER

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Marcel BAUER

N° CP/2015/546 - Aménagement et urbanisme - 1351
Avis du Conseil Départemental sur le projet de Plan local d'urbanisme (PLU) arrêté de MARCKOLSHEIM

La commission permanente, statuant par délégation et sur proposition de son président,

Après avoir pris connaissance des dispositions du projet de Plan local d'urbanisme (PLU) arrêté de Marckolsheim, émet un avis favorable sur ce projet.

Le Département partage et soutient la stratégie d'affirmation et de développement du bourg-centre de Marckolsheim au sein de son territoire Rhin-Ried en tant que « pôle secondaire » du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) de Sélestat et sa Région, dans ses différentes composantes (habitat et offre en logement, consolidation en tant que pôle économique, présence d'équipements et de services...).

Concernant le logement et l'habitat :

Soutient les orientations du PLU en matière d'habitat, qui s'inscrivent en cohérence avec les enjeux de la politique départementale de l'habitat. Le Département confirme son appui et sa disponibilité auprès de la commune pour accompagner les démarches et projets (définition des besoins en logement, conseil et ingénierie sur les projets, résidence senior...)

Concernant la zone à vocation économique IIAUxp « Kohlholz » :

La commission permanente appuie l'inscription au PLU de cette zone, qui permet d'anticiper les besoins en foncier économique, et de garantir pour l'avenir une des dernières possibilités de développement d'un site d'activités avec accès au Rhin en Alsace.

Sur les deux options possibles de desserte de la zone, le Département souhaite contribuer par des éléments d'analyse technique précisés dans le présent rapport, et ainsi aider à éclairer le choix. Il

se tient à disposition pour étudier et conseiller plus précisément sur les conditions de desserte de la zone, lors de son ouverture à l'urbanisation.

Concernant l'itinéraire cyclable du canal du Rhône au Rhin :

Le Département suggère de préserver la possibilité d'assurer sa continuité au niveau de la zone IAUp, au besoin par l'inscription au PLU d'un emplacement réservé.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20151130-lmc196458-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 02/12/15